



Problème de décompte des charges

Par **cricri68**, le **12/04/2012** à **10:59**

Bonjour, rnMes parents et grands-parents habitent dans un appartement (c'est une maison diviser en 4 appartements) de DOMIAL. Les appartements ont été vendus il y a environs 5 ans (sauf pour les locataires qui n'ont pas souhaiter acheter, qui sont alors rester locataires de DOMIAL, ce qui est le cas de mes parents et grands-parents). Donc, les locataires continuent de payer leur loyer et les charges à DOMIAL. Cependant, depuis la vente, il y a 5 ans, mes parents n'ont plus reçu de décompte des charges. Ils sont aller à Domial et on leur a répondu qu'il allait faire le nécessaire. Mais ils n'ont toujours rien eu en 5 ans et ils continuent a payer les charges tous les mois. Est-ce normal ou peuvent-ils faire quelque chose? Merci d'avance de vos réponses

Par **cocotte1003**, le **12/04/2012** à **12:19**

Bonjour, oui demander par LRAR les justificatifs du montants annuelles des charges et la régularisation, cordialement